

Je suis propriétaire d'un Terrain
33 route nationale qui ~~est~~ ~~est~~
~~est~~ parcelles 551 et 548
ces parcelles était partiellement
constructible suivant le PLU d'Ingré
je demande que ces parties constructibles
de restent suivant le même tracé
ci joint un extrait suivant PLU Ingré
ce terrain est situé entre 2 zones constructible
il supprimerait une dent creuse


URBA

COURRIER ARRIVÉ LE

7 MARS 2017

MAIRIE D'INGRE

Service Urbanisme Forcier

547

551

551

